

PLAN CHEVAL

DISPOSITIF « CULTURE CHEVAL » : FAIRE DÉCOUVRIR LE CHEVAL À TOUS LES JEUNES MANCHOIS, DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE



Avec 7 300 licenciés, l'équitation est un sport identitaire de la Manche. Au-delà de la pratique de l'équitation, le cheval représente une culture et une diversité de métiers. Conscient de cet enjeu, le Département a réaffirmé son engagement en faveur de la filière en adoptant, lors de la séance plénière du 15 décembre 2023, le Plan Cheval Manche. Celui-ci vient notamment renforcer le dispositif Culture Cheval initié à la rentrée scolaire de 2020, dont l'objectif est de faire émerger des projets pédagogiques autour du cheval au sein des établissements scolaires du territoire, y compris pour les élèves à besoins particuliers scolarisés en milieu ordinaire et en milieu protégé.

En cette fin d'année scolaire, le Département a mis en lumière cette initiative, en dressant le bilan de la campagne écoulée et en lançant officiellement la septième édition. Un rendez-vous était fixé le jeudi 11 juin au centre équestre de Hauteville-sur-Mer. Une classe de l'école primaire Jules-Ferry de Granville y participait à une initiation au horse-ball, en présence de Lisa Bourdon, championne du monde de la discipline.

PRÉSENTATION DE CULTURE CHEVAL

Le dispositif finance des projets pédagogiques de classes du CP au CM2, permettant aux élèves de découvrir :

- la pratique de l'équitation dans un centre équestre affilié à la Fédération Française d'Équitation,
- les métiers de la filière équine et le cheval dans la Manche.

L'aide financière s'élève à 80 % des dépenses éligibles (frais de prestation du centre équestre, frais d'intervention de professionnels, frais de transport) dans la limite de 2 500 euros par classe.

Pour obtenir cette aide, les enseignants doivent répondre à un appel à candidatures diffusé par l'éducation nationale dans les écoles primaires du territoire, les Instituts Médico-

CONTACTS PRESSE

Héloïse Fourreau
02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.fourreau@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintjores@manche.fr

Educatifs (IME) et les Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (ITEP). Les projets pédagogiques déposés par les enseignants sont examinés par un jury composé d'élus du conseil départemental, de représentants de l'éducation nationale, de l'enseignement diocésain et du comité départemental d'équitation.

Calendrier de la nouvelle campagne pour l'année scolaire 2026-2027 (7^e campagne) :

Diffusion de l'appel à candidatures	Avant fin juin 2026
Clôture de l'appel à candidatures	16 octobre 2026
Examen des dossiers de candidature par le jury puis attribution des aides par la commission permanente du CD	Avant fin décembre 2026
Mise en œuvre des projets pédagogiques	Février à juin 2027

LE PROJET CULTURE CHEVAL D'UNE CLASSE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE JULES FERRY DE GRANVILLE

La classe de CP-CE2 composée de 27 élèves dont deux à besoins particuliers (provenant d'un IME) de l'école Jules Ferry de Granville participe au dispositif pour l'année scolaire 2025-2026. L'enseignante a choisi de candidater pour ces deux raisons :

- elle observe quelques élèves introvertis, peu expressifs à l'oral et manquant de confiance en eux : le travail avec le cheval peut être une source de motivation mais également d'émotions positives,
- La répartition de la classe CP-CE2 rend plus difficile la cohésion de classe du fait de l'écart d'âge entre les élèves. Le travail en binômes mixtes CP-CE2 peut aider à créer du lien entre les élèves et développer l'autonomie et la prise de responsabilités.

Dans le cadre du projet culture cheval, les élèves ont bénéficié de séances d'apprentissage de l'équitation au centre équestre de Saint-Pair-Sur-Mer de début mai à début juin 2026. Le jeudi 11 juin, ils ont découvert au centre équestre de Hauteville-sur-mer une discipline équestre méconnue : le horse Ball. Ils ont y rencontré Lisa Bourdon, doublement championne du monde de Horse-Ball (2016 et 2022). Elle a ainsi pu présenter la discipline ainsi que son palmarès et ses expériences sportives. Dans un deuxième temps, les élèves se sont initiés à cette pratique durant une heure.

Coût du projet de la classe : 3 345 €

Aide accordée par le Département : 2 500 €

BILAN DES PRÉCÉDENTES CAMPAGNES

Au total, près de 6 000 élèves, dont 300 élèves à besoins éducatifs particuliers, ont pu bénéficier de ce dispositif depuis sa mise en place lors de l'année scolaire 2020-2021.

Chaque année, ce dispositif concerne en moyenne 1 000 élèves, 40 classes, 25 établissements scolaires, et représente un budget de 80 000 €.

En plus de s'initier à la pratique de l'équitation, ce dispositif permet à de nombreux élèves de découvrir des métiers de la filière équine (maréchal-ferrant, ostéopathe équin, cavalier, éleveur, entraîneur, artiste équestre...) et des lieux emblématiques de notre territoire tels que le pôle hippique de Saint-Lô et son haras historique, l'hippodrome de Cherbourg-en-Cotentin, l'école de formation aux courses hippiques de Graignes et le centre d'entraînement de galopeurs Dragey-Ronthon.

Une enquête conduite auprès des enseignants ayant mené des projets culture cheval révèle que 60 % d'entre eux ont noté entre une et cinq inscriptions d'élèves dans un centre équestre à l'issue de leur participation.

Outre son impact positif sur la dynamique des pratiquants dans le département, cette initiative est saluée par les enseignants pour ses nombreux bénéfices pour les élèves, soulignés dans l'enquête :

- Apaisement et gestion des émotions : plusieurs élèves présentant des troubles du comportement ou un trouble du spectre autistique (TSA) apparaissent bien plus sereins.
- Renforcement de la confiance en soi : certains élèves en difficulté scolaire y vivent une réelle réussite.
- Coopération et entraide : les activités proposées favorisent l'ouverture des enfants au soin, à l'empathie envers autrui et envers l'animal.

Culture cheval est qualifié d'expérience « unique et marquante », une véritable « bulle d'oxygène ».

CONTACTS PRESSE

Héloïse Fourreau
 02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.fourreau@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
 02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintjores@manche.fr

La Manche « Infiniment cheval », le plan Cheval 2023-2027

Le Département poursuit l'accompagnement de la filière équine pour en faire un vecteur d'attractivité, tout en préservant son caractère patrimonial et identitaire. Dans ce cadre, un travail de bilan et de diagnostic puis de concertation a été mené, afin d'actualiser, avec les acteurs locaux de la filière équine, les préconisations du Plan cheval 2019-2021 dans le but de répondre concrètement aux enjeux liés à cette filière tels que l'élevage, le sport, l'environnement, l'action sociale, la culture, mais aussi le tourisme, l'attractivité, l'emploi et l'aménagement du territoire.

Un nouveau plan d'actions est ainsi mis en œuvre sur la période 2023-2027 après son vote en séance plénière le 15 décembre 2023. Il représente 1,2M€ par an.

Il structure et développe la politique équine départementale et est piloté par un groupe de travail composé de six conseillers départementaux dont Hervé Agnès élu en charge de l'agriculture et de la filière équine.

Six orientations et vingt objectifs composent le Plan cheval à l'horizon 2027 :

- 1 : accompagner une filière équine responsable et actrice de l'aménagement du territoire
- 2 : faire du cheval un véritable vecteur d'attractivité de notre département
- 3 : rendre le cheval accessible à tous les Manchois, de la pratique de l'équitation à la découverte du patrimoine et des métiers
- 4 : développer la médiation équine en faveur des publics vulnérables et la démarche inclusive
- 5 : favoriser l'entrée dans la compétition équestre et l'excellence sportive
- 6 : préserver notre savoir-faire équestre et notre berceau d'élevage, des atouts pour l'avenir

La Manche, terre de cheval



Le cheval est un emblème de la Manche. La filière équine est une filière identitaire de notre territoire, le cheval fait partie de son histoire et de son patrimoine. **Plus de 35 000 équidés** sont présents sur tout le département (2^e en nombre après le Calvados). La Manche est le berceau de l'élevage de selle français (1 200 naissances par an) et est l'un des premiers départements équitants de France avec 7 300 licenciés soit près de 15 licenciés pour 1 000 habitants.

La filière équine est avant tout une filière économique qui fait vivre un certain nombre d'habitants de notre territoire : elle représente **6 000 emplois, 2 000 entreprises, 323 M€ de chiffre d'affaires annuel**. Les centres équestres, les hippodromes, les associations et les bénévoles, participent à l'animation du territoire en organisant des manifestations toute l'année.

La filière équine est une filière d'excellence, en particulier du fait de la qualité de notre élevage de selle français : elle « fait naître » des chevaux d'exception qui sont exportés partout dans le monde et gagnent de nombreux Grands Prix internationaux.

CONTACTS PRESSE

Héloïse Fourreau
02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.fourreau@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintjores@manche.fr